

Éléments de cartographie

Commentaires diaporama

D1. Rappeler que ces éléments proviennent des réponses au questionnaire soumis aux sites et aux établissements lors de l'invitation à participer à cette journée.

Ce questionnaire portait sur 4 thèmes :

- L'IP
- La formation et l'accompagnement des enseignants du sup
- Les incitations
- L'appui sur la recherche en éducation

Pour chacun de ces thèmes étaient questionnés les actions réalisées, les acteurs concernés par la conception et la mise en œuvre de ces actions ainsi que les moyens mobilisés.

Les éléments présentés seront essentiellement descriptifs et tenteront de lire ces données avec le filtre de l'articulation entre sites et établissements, qui constitue le fil rouge de la journée.

D2. Un taux de retours de moins de 50% (envoyé aux COMUE et établissements membres – établissements invités – 51 établissements invités - 10 services d'appuis).

Structures appartenant A PRIORI, car lorsque les propositions émanent de l'UNISTRA ou de l'Université de Lorraine on ne se situe pas réellement au niveau de l'association d'Université mais dans un entre-deux (processus en cours et non achevé).

D3. Majoritairement, les politiques de transformation pédagogique s'appuient sur des structures d'appui type Services Universitaires de Pédagogie à l'exception des établissements qui, historiquement ne disposent pas de structures de ce type et qui confie cette mission à des chargés de mission ou à des initiatives individuelles. Il est à noter

que peu de COMUE ou d'associations ont créé une structure ad'hoc, s'appuyant sur les structures des établissements existantes (généralement l'établissement pilote de la COMUE) ou n'affichant pas de politique en la matière.

Les dénominations des structures d'appui font la part belle à la notion d'IP (ce qui peut se discuter car relevant le plus souvent de soutien à des actions novatrices mais ne recouvrant que très rarement les caractéristiques d'une véritable innovation pédagogique, si on définit celle-ci comme « une invention qui s'est répandue ». Autrement dit, une innovation, pour être qualifiée comme telle a été pensée par un groupe de concepteurs, aidé parfois d'utilisateurs pionniers, pour la soumettre à d'autres groupes, et certains s'en emparent. Elle a été adoptée, au moins, par et dans le milieu social (Gaglio, 2011). La question de la diffusion est donc importante à se poser ici).

Exemples de dénomination : Service Universitaire du Numérique et de l'IP ; Centre d'IP et d'Eval ; Centre d'IP ; Service Universitaire d'Ingénierie et d'IP ; Cellule d'IP ; Institut pour le D et l'IP ; SUP ; Fabrique

Numérique, paradoxalement assez peu présent dans les dénominations mais beaucoup plus présent dans les pratiques.

Une seule référence à l'évaluation des enseignements qui ne semble pas considérée comme un appui important pour les transformations pédagogiques, ce qui peut aussi faire l'objet de discussions.

Au-delà de ces éléments de contenu, il est frappant de voir à quel point cette question de l'articulation entre site et établissement semble constituer aujourd'hui sur cette question des transformations pédagogiques un « impensé » des COMUE et des associations d'université. Peut-être est-ce exagéré d'affirmer cela et sans doute faudrait-il entrer plus dans le cœur des projets politiques des sites.

Pour autant, le faible nombre de réponses provenant spécifiquement des sites ne milite pas en faveur d'une affirmation contraire.

D4. La formation et l'accompagnement des enseignants du supérieur

3 grandes orientations se dégagent :

- Formation des nouveaux EC (très peu d'informations sur le contenu) ;
- Accompagnement de projets ou sur besoins (individuel et/ou collectif) : met par exemple l'accent sur le rôle des conseillers pédagogiques dans cet accompagnement ;
- Une offre de formation très diversifiée que l'on pourrait regrouper en 3 grandes catégories : formations thématiques traditionnelles ; conférences, JE... ; ateliers réflexifs, d'analyse de pratique ;

Sans doute allons-nous avoir quelques éléments plus précis lors de la table-ronde ou lors des ateliers de cet am sur ces actions. On définit souvent l'accompagnement en rupture avec la formation ou l'enseignement (Du paradigme de l'enseignement à celui de l'accompagnement (Beitone, 2001)

- d'une pédagogie du modèle et de l'exemplarité vers une pédagogie de l'émergence et de la médiation
- d'une relation hiérarchisée et dissymétrique vers une relation tendant à plus de symétrie

Qu'en est-il véritablement des dispositifs dits d'accompagnement proposés ?

Mais surtout, dans l'atelier de cet am sera posée la question suivante : Comment la formation et l'accompagnement des enseignants et des doctorants peut-elle se réfléchir au niveau du site en articulation avec les établissements et leurs composantes ?

D5. Le soutien à l'innovation pédagogique

Les dispositifs de soutien à l'IP se font notamment par le biais d'appels à projets pédagogiques pour lesquels on propose de l'accompagnement dans les cas où ils seraient retenus. Mais l'accompagnement peut également être accordé sur la base d'une demande d'enseignants souhaitant s'engager dans un projet novateur.

Comme je l'ai évoqué plus haut, je n'ai rien trouvé dans les réponses qui évoque la question de la diffusion de ces pratiques nouvelles. L'IP reste, me semble-t-il très largement assimilée à des pratiques originales, nouvelles etc. mais sans que ne soit abordée la question de leur éventuelle généralisation.

D6. Les incitations évoquées consistent pour l'essentiel à agir sur le référentiel d'activité de l'enseignant (sous forme de décharge ou d'HRS), bien que seulement 10 établissements sur les 16 ayant répondu utilisent l'un ou l'autre ou les deux leviers.

Mais les informations fournies ne nous permettent pas toujours de présenter de façon précise ni le montant de ces incitations (il est question de 48 ou 96 heures, au sein desquels existent parfois des formations obligatoires – 24h à Reims par exemple) ni les modalités et dispositifs précis d'affectation des heures de décharge ou de valorisation. Par exemple rien n'est explicite sur ce point en ce qui concerne les dispositifs d'accompagnement de projet individuels ou collectifs.

Une université (Littoral Côte d'Opale) a adopté un contrat inspiré du CRCT et adapté à l'IP. Cela méritait d'être signalé en tant que modalité concrète de valorisation de cette activité pédagogique.

Enfin, seuls deux réponses font état de l'utilisation ou de l'appui sur des prix (dont une université et une composante ESPE d'une université). Cela ne permet pas pour autant de dire que ces prix n'ont pas de succès car je crois savoir qu'un nombre conséquent de candidatures au prix PEPS par exemple a été enregistré. Quoiqu'il en

soit, cet élément d'incitation a été peu mentionné dans les retours à ce questionnaire, c'est tout ce que je peux en dire avec les données dont je dispose.

Enfin, toutes ces incitations émanent des établissements et aucune des COMUE ou associations d'université. Il nous semble par exemple que la question des appels à projets et des incitations à y participer pourrait faire l'objet d'une discussion dans le cadre de l'articulation entre site et établissements.

D7. Appui sur la recherche en Education

Cette question de l'appui sur la recherche en Education est une question délicate car très peu de recherches sur la pédagogie dans l'enseignement supérieur n'ont été initiées ou menées en France. Seul un établissement de notre enquête a évoqué avoir initié une recherche visant à affiner les besoins des enseignants-chercheurs dans le domaine de la pédagogie universitaire.

Pour autant, avec l'intégration des ESPE dans les universités, une réflexion sur les politiques de recherche en éducation et en formation se développent et on voit apparaître des structures fédératives de recherche ou des initiatives telles que des GIS (ESPE Strasbourg).

A la lecture des réponses à l'enquête, 3 types de rapports aux laboratoires ou structures de recherche apparaissent :

- L'initiative de proposer des programmes de recherche répondant aux besoins de la pédagogie dans l'ES (sous forme de recherches compréhensives ou de recherche-action) ;
- La délégation pure et simple aux laboratoires de cette réflexion dont on espère pouvoir en tirer quelques savoirs utiles ;
- L'adossement des dispositifs de formation à des programmes existants ;

A l'instar de ce que j'évoquais à propos des incitations, il me semble que la question des appels à projets recherche sur la pédagogie dans l'enseignement supérieur ou sur des recherche-action sur l'enseignement pourrait constituer une piste à explorer dans le cadre de cette articulation site-établissement, car permettant notamment de regrouper des forces de recherche en éducation.

D8. Conclusion en forme de pistes de réflexion...

Cette rapide et sans doute trop superficielle cartographie des stratégies de transformation pédagogique dans les établissements de nos régions donne néanmoins tout son sens à l'organisation d'une telle journée : quels rôles (si l'on considère qu'elles doivent en avoir un) peuvent jouer les COMUE et associations d'universités pour impulser et favoriser ces transformations ? Les nombreuses actions existantes au sein des établissements devraient-elles être repensées sous l'angle de leur articulation avec une politique de site en la matière ? Si oui pour quelles raisons ? De nouvelles structures ou de nouvelles missions ou de nouveaux dispositifs, et donc de nouveaux acteurs devraient-ils voir le jour au sein des sites ? Voilà quelques interrogations qui n'épuisent pas le débat mais qui devraient nous permettre d'aborder la suite de la journée avec cette ligne directrice que constitue l'articulation entre site et établissements dans les stratégies de transformation pédagogique.